<u>SEANCE</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u>

<u>du 12 Avril 2011 - 20 heures 00</u>

<u>Etaient présents</u>: M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean RATEAU, M. Dominique LAHAUSSOIS, M. François DENIZOT, M. Jean-Marie DUMEZ, M. Jean-Claude DETABLE, M. Frédéric PRETRE, Mmes Agathe BAZIN, Marie-José TISSIER.

<u>Absents</u>: <u>M</u>. André MARTIGNON qui a donné pouvoir à M. Jean-Michel PRETRE, Mme Marylène LAMARRE

Mme Agathe BAZIN absente lors de la lecture du compte rendu de la précédente séance, lors du vote des 4 taxes et des subventions a donné pouvoir à Mr Jean-Claude DETABLE. Elle est ensuite repartie après les votes des budgets de la commune et du lotissement (09h45).

<u>Secrétaire de séance</u> : M. RATEAU Jean.

Mr Jean-Michel PRETRE préside la séance en l'absence du maire empêché.

Après lecture, le compte rendu du 18 Février 2011 est adopté.

Les points à l'ordre du jour sont ensuite abordés :

> VOTE DES 4 TAXES POUR 2011

Le Conseil Municipal n' augmente pas les taxes de la commune.

Mr PRETRE Jean-Michel explique qu'à partir de 2011 (en raison de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale), une partie des impôts du contribuable qui était destinée au département va maintenant revenir à la commune. <u>Le département</u> aura d'autres sources de revenus.

Les taux sont votés comme suit en intégrant la part qui allait au département ou à la région :

taxe d'habitation16,66% (6,23% commune + 10,23%)

foncier bâti......6,13 % (6,13% commune + 0)

foncier non bâti......34,42% (32,83% commune + 1,59%)

taxe compensation relais TP....16,53% (4,78% commune + 11,75%)

Pour: 10 Abstention: 0 Contre: 0

> VOTE DES SUBVENTIONS POUR 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions prévues aux articles 6573 et 6574 du budget primitif comme suit :

C.C.A.S. de Ciez......1701,88 €

- Association TOMARIE- Donzy	450,00€
- Coopérative scolaire de Ciez	600,00€
- Recherche pour le cancer-Dijon	600,00€
- Amicale des pompiers de la Nièvre	200,00€
- Prévention routière de la Nièvre	200,00€
- Forum des métiers	200,00€
- Collège de Donzy	750 ,00€
- Association du Moulin de Maupertuis-Donzy	200,00€
- Anciens combattants de Ciez	300,00€
- Amicale des pompiers de Ciez	1200,00€
- Club du champ du Soleil de Ciez	500,00€
- Club de pétanque de Ciez	600,00€
- Comité des fêtes de Ciez	850,00€
- Société de chasse de Ciez	450,00€
- Dansons à ciez	500,00€
- Divers	1 698,12€

Pour: 10 Abstention: 0 Contre: 0

> VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rapportent, approuve le compte administratif 2010 dressé par le 1^{er} Adjoint Jean-Michel PRETRE. : Pour 8 / Abstention : 1 / Contre : 0

Le président donne lecture des dépenses et recettes pour l'exercice 2010 dont voici le détail :

Libelle	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Deux sections	ENSEMBLE
	Défic./Dépens.	Excéd./Recettes	Défic./Dépenses	Excéd./Recettes	Défic./Dépens.	Excéd./Recettes
Résultats reportés		616 186,46	7 724,00			
Opérations exercice	319 452,93	525 419,45	98 811,13	98 591,31	418 264,06	624 010,76
TOTAUX	319 452,93	1 141 605,91	106 535,13	98 591,31	418 264,06	624 010,76
Résultats de clôture		822 152,98	7 943, 82			205 746,70
Restes à réaliser			0			
Résultats définitifs		822 152,98	7 943,82			

> AFFECTATION DU RESULTAT 2010 DE LA COMMUNE

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2010.

Constatant que le Compte Administratif 2010 fait apparaître un excédent d'exploitation de 822 152,98 €, le Conseil Municipal statue sur l'affectation du résultat d'exploitation comme suit :

=> Exécution du virement à la section d'investissement (article 1068) pour : 7 943,82 €
=> Affectation de l'excédent d'exploitation en report à nouveau créditeur (article 002)
pour 814 209,16€ Pour 9 / Abstention : 1 / Contre : 0

> APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion est approuvé par le Conseil Municipal.

Pour 9 / Abstention: 1 / Contre: 0

➤ BUDGET 2011

Equilibré en section de fonctionnement avec 1 139 105,16 € en dépenses et 1 139 105,16 € en recettes.

Dépenses : 011 - charges à caractère général	174 896,00€
012 - charges de personnel	132 400,00€
65 - autres charges de gest. courante	62 700,00€
67 - Charges exceptionnelles	500,00€
022 - Dépenses imprévues	10 000,00€
023- virement à la section d'investissement	758 609,16€
Recettes : 013 - atténuation de charges	700,00€
70 : produita dos comisos	61 070 006

Equilibré en section d'investissement avec 802 389,98€ en dépenses et 802 389,98 € en recettes.

Dépenses : Total des opérations d'équipement	449 914,16€
Résultat reporté	7 943,82€
Autres établissements publics (lotissement)	341 000,00€
Matériel et outillage de voirie	3 532,00€

Recettes: 024: Produits des cessions	3 532,00€
10222 : FCTVA	2 305,00€
1068 : excédents de fonctionnement capitalisés	7 943,82€
041 : Opération d'ordre	. 30 000,00€
021 : virement de la section de fonctionnement	758 609,16€

Pour 9 / Abstention: 1 / Contre: 0

> VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 Lotissement « La Coulerette »

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rapportent, approuve le compte administratif 2010 dressé par le 1^{er} Adjoint Jean-Michel PRETRE.

Pour 9 / Abstention : 0 / Contre : 0

Le président donne lecture des dépenses et recettes pour l'exercice 2010 dont voici le détail :

Libelle	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Deux sections	ENSEMBLE
	Défic./Dépens.	Excéd./Recettes	Défic./Dépenses	Excéd./Recettes	Défic./Dépens.	Excéd./Recettes
Résultats reportés		0,00	0,00			
Opérations exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultats de clôture		0,00	0,00			0,00
Restes à réaliser			0,00			
Résultats définitifs		0,00	0,00			

> AFFECTATION DU RESULTAT 2010 Lotissement « La Coulerette »

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2010.

Constatant que le Compte Administratif 2010 ne fait apparaître aucun excédent ou déficit, il n'y a pas de résultat à affecter ni à reporter.

Pour 10 / Abstention: 0 / Contre: 0

> APPROBATION DU COMPTE DE GESTION Lotissement « La Coulerette »

Le compte de gestion est approuvé par le Conseil Municipal.

Pour 10 / Abstention: 0 / Contre: 0

> BUDGET 2011 Lotissement « La Coulerette »

Equilibré en section de fonctionnement avec 341 000,00 € en dépenses et 341 000,00 € en recettes.

Dépenses : 011 - charges à caractère général341 000,00€

Recettes: 042 - Opération d'ordre - variation de stocks.......341 000,00€

Equilibré en section d'investissement avec 341 000,00 € en dépenses et 341 000,00 € en recettes.

Pour 10 / Abstention: 0 / Contre: 0

> DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE

3 devis ont été reçus par les entreprises COLAS, ERC, et MERLOT TP pour la réfection du chemin de Ferciaux.

Les devis étant différents en montant et contenu (fournitures), le Conseil Municipal demande que les entreprises soient recontactées et rencontrées par la Commission des travaux avant décision.

> DEVIS TROTTOIRS

Le devis établit par la SARL ST PERE TRAVAUX PUBLICS pour la réfection des trottoirs rue d'Entrains et d'autres travaux de voirie sur la commune et les hameaux (pour un montant de 22 499,75€) est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

> DEVIS ARMOIRE ARCHIVES

4 devis ont été reçus pour des armoires destinées à la salle d'archives. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis établit par BRICOMARCHE (123€40).

> DEVIS NETTOYAGE MARE JUSSY

Les devis demandés n'ont pas encore été reçus.

> MIROIR DU HAMEAU DES LEMAINS

Suite à l'accord du Conseil Municipal lors de la séance du 18 Février 2011 pour remplacer le miroir du hameau des LEMAINS volé courant 2010, 4 devis ont été reçus. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis établit par l'entreprise SIGNAUX GIROD (240,40€).

> DEVIS AMENAGEMENT MAIRIE - ACCES HANDICAPES

M. PRETRE indique au Conseil Municipal que l'intervention de Mme LE MENACH de la DDT de Nevers a été demandée.

2 propositions ont été faites. Un dossier travaux va être monté pour validation par la Commission des personnes à mobilité réduite de la DDT.

Les entreprises ayant fait des devis seront à nouveau contactées pour validation des plans et normes à respecter.

> DEVIS CUVES A FIOUL

Suite à la décision du Conseil Municipal lors de la séance du 18 Février 2011, 2 devis ont été reçus pour la cuve à fioul actuelle qui n'est plus aux normes (pas de double paroi). Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis établit par les Ets COIGNET (1 194,40€).

> CONSTRUCTION BAUDEL Christopher et Elise : PARTICIPATION AUX FRAIS D'EXTENSION ET DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'EAU ET D'ELECTRICITE.

La subvention accordée par la commune lors de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2011 (2 082,65€) doit être amortie en comptabilité. Le conseil municipal décide à l'unanimité de l'amortir sur 1 an.

> TRAVAUX PLAFOND LOGEMENT MAIRIE

M. PRETRE informe le Conseil Municipal que le plafond du logement de la Mairie a été dégradé suite à un dégât des eaux (problème de toiture).

Aujourd'hui 1 seul devis a été reçu pour la réfection du plafond.

Le Conseil Municipal ne prend pas de décision et attend un second devis.

AFFAIRES DIVERSES

- Boîte aux lettres d'un logement du Presbytère à changer.
- Store roulant au hangar: Jean RATEAU présente un devis ainsi que des échantillons de toiles. Il précise que la commande sera manuelle. Frédéric PRETRE demande si celui-ci est démontable facilement pour éviter tout risque de vol. Jean RATEAU valide ce point et indique qu'il sera démonté l'hiver ainsi que pendant des périodes sans manifestations.
- Pompes en panne à côté de chez Mr BILUS et vers l'église.: l'intervention d'un électricien doit être demandée.
- Bacs à fleurs : 2 bacs seront installés vers la pompe et le parking
- Marie-José TISSIER soulève le problème du dépôt de pain depuis la fermeture du café et fait part du mécontentement des habitants. Elle demande à ce qu'un boulanger (Bouhy ou Etais) soit contacté pour passer dans le Bourg. Elle précise qu'il faudra veiller à ne pas laisser tomber celui-ci lorsque le café sera ré ouvert.
- Lotissement: Jean-Michel PRETRE montre les 2 plans proposés par l'architecte. Il informe le Conseil Municipal q'une réunion se tiendra début Mai à ce sujet.
- Dominique LAHAUSSOIS signale 2 tuiles tombées dans la gouttière de l'église. L'entreprise Wendelin va être contactée pour les remettre.
- Blog de Ciez: Jean RATEAU informe le Conseil Municipal que Mr Thibault ROLLET s'est mis à son compte. Il communique ses tarifs. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour faire appel à ses services. Une délibération sera prise lors de la prochaine séance.
- Jean RATEAU rappel au Conseil Municipal que la Commission des chemins est à prévoir. La date retenue est le mercredi 27 Avril à 14h00.

La séance est levée à minuit.

Ciez, le 16 Avril 2011 Pour le Maire, le 1^{er} Adjoint

JM PRETRE